



AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Irénée le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, à la salle du Conseil, au 465 rue Principale, Saint-Irénée.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

- **Propriété située au 631 rue Principale, lot 3 783 366 du cadastre du Québec :**
Rendre réputé conforme la construction d'une clôture dans la cour avant avec une hauteur de 1.82 mètres alors que le maximum autorisé est de 1 mètre.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

Donné à Saint-Irénée, ce 20^e jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

Marie-Claude Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière